

241 P  NP  DM192.1Projet d'implantation du terminal méthanier  
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

20 janvier 2007

## Mémoire déposé au BAPE dans le cadre des consultations sur le projet Rabaska

### Sujet : **SÉCURITÉ**

Membres de la Commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement,

a/s Josée Primeau, coordonnatrice du secrétariat de la commission Bureau d'audiences publiques sur  
l'environnement, 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6,

Messieurs les commissaires,

Voici une famille résidant à proximité de l'éventuel quai d'accostage des méthaniers.  
Elle est très inquiète quant à une modification drastique de la qualité de son  
environnement physique et psychosocial.

Le projet Rabaska présente pour elle des risques inestimables. Sa résidence se trouve à  
environ 500 mètres de l'éventuelle jetée dans le fleuve. Malgré toutes les précautions et les  
mesures de sécurité qui seraient mises en place, elle sera sur la ligne de front et non pour  
longtemps puisqu'en quelques secondes elle pourrait être gravement brûlée et même  
mourir. Un **seul accident** suffit et n'oublions pas que l'erreur humaine est toujours possible.

Il s'agit donc pour elle de vivre au quotidien avec cette angoisse et l'éventualité bien réelle  
d'un événement malheureux.

À son avis, ce projet devrait se retrouver ( si cela est réellement nécessaire) là où la  
population serait favorable à ce projet et là où l'environnement physique n'aurait pas à en  
souffrir.

Dans ce contexte, elle vous demande de recommander au gouvernement le rejet de ce  
projet.

Merci messieurs de votre attention,

Denise Carpentier  
Normand W. Ouellet